

Question écrite du 27/01/2021

de FREDERIC André

à BORSUS Willy, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences

Le secteur HORECA fait partie de ceux parmi les plus impactés par les mesures gouvernementales, dans le cadre de la crise sanitaire. Deux associations de restaurateurs et hôteliers du sud de l'arrondissement de Verviers adressent donc un ultime appel à l'aide aux Ministres dans une lettre, et via une pétition mise en ligne ce vendredi 15 janvier.

Après environ trois mois de plus d'arrêt forcé (plus de six mois si l'on totalise les différentes périodes de fermeture depuis le début de la crise), les restaurateurs et hôteliers sont au bord du gouffre. La prolongation de leur fermeture décidée lors du dernier Comité de concertation leur fait l'effet d'un coup de grâce. L'association hôtelière des Hautes Fagnes (AHHF) et l'association des restaurateurs et hôteliers de Spa et environs (ARHSE), qui comptent une centaine de membres, ont donc rassemblé leurs dernières forces pour lancer un ultime appel à l'aide.

Une pétition a été lancée et envoyée sous forme de lettre aux Ministres De Croo, Clarinval, De Bue et à Monsieur le Ministre, dans laquelle les restaurateurs et hôteliers formulent donc toute une série de propositions pour leur permettre de survivre à cette crise.

Monsieur le Ministre a-t-il pris connaissance de cette pétition ? Certaines des mesures proposées dans celle-ci sont-elles envisageables dans le respect de la santé de chacune et de chacun, qui reste bien entendu l'objectif principal ?

Réponse du 22/02/2021

de BORSUS Willy

La crise sanitaire frappe l'ensemble des composantes de l'économie wallonne. Les indépendants et entreprises dont l'activité relève du secteur de l'HORECA n'est hélas pas épargnée.

J'ai en effet pu échanger récemment avec l'association hôtelière des Hautes Fagnes (AHHF) à l'occasion d'une rencontre qui s'est déroulée le 29 janvier, ma collègue Valérie De Bue, en charge des matières liées au Tourisme était présente également. Les représentants de l'AHHF ont pu me faire part de leurs inquiétudes, bien légitimes, et de leurs demandes suite à la pétition qu'ils ont lancée le 15 janvier dernier.

Depuis cette rencontre, le Gouvernement s'est accordé sur des mesures complémentaires de soutien aux indépendants et entreprises suite à la crise que nous traversons et plus spécifiquement sur une mesure à destination des hôtels.

Bien que ne figurant pas dans la liste des secteurs touchés par une obligation de fermeture (ceux-ci étant considérés comme un service de première nécessité), les hôtels sont en effet particulièrement touchés par l'ensemble des mesures liées à la Covid-19, compte tenu de la diminution de la fréquentation touristique, de la suppression de la majorité des événements professionnels, mais également de la fermeture des restaurants.

Afin d'amoindrir l'impact économique direct de la crise pour ce secteur, le Gouvernement a décidé le 4 février dernier d'octroyer une intervention spécifique aux indépendants et entreprises actifs à titre principal dans le secteur hôtelier (code NACE 55 100). Cette indemnité prendra la forme d'un forfait de 1 000 euros par chambre.

En Wallonie, on dénombre environ 450 hôtels pour une estimation d'un peu moins de 15 000 chambres. L'impact budgétaire de cette mesure est donc estimé à 14,6 millions euros.

Par ailleurs, le Gouvernement s'est également accordé sur une intervention complémentaire en faveur des indépendants et entreprises toujours fermés par décision du Fédéral. Une indemnité variant de 4 000 euros à 12 000 euros en fonction de la taille de l'entreprise, traduite en catégorie d'ETP sera octroyée aux indépendants/entreprises fermés pour le secteur de l'HORECA.